

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenu le 17 mars 2009 à 19 h 10
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S : Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseillères Nicole Somers, Marie-Josée Thériault, Jocelyne Bossé et Rita Gagnon.

AUSSI PRÉSENTES : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire administrative.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2009-31

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **l=ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-32

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 10 février 2009**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-33

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures du mois de février 2009** des comptes ci-dessous, soient approuvés telles que présentées :

Compte général	61 945,48\$	
Salaires de février 2009	34 663,22\$	
Compte eau et égouts	<u>7 357,52\$</u>	
Total payé en février 2009	103 966,22\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-34

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 10 février 2009 et 24 février 2009**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 10 FÉVRIER 2009

RÉSOLUTION 2009-35

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la **conseillère Marie-Josée Thériault** soit assignée à titre de **représentante au sein du conseil d'administration de la Chambre de Commerce** de Saint-Quentin inc., pendant la durée de son mandat de conseillère municipale. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-36

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la **conseillère Nicole Somers** soit assignée à titre de **représentante au sein du conseil d'administration du Centre Culturel** de Saint-Quentin Inc., pendant la durée de son mandat de conseillère municipale. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-37

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la **Ville de Saint-Quentin achète 19 billets** au cout* de 5,00\$ chacun, pour les employé-e-s municipaux et les élu-e-s, en vue d'assister à la **conférence animée par M. Martin Latulippe**, motivateur, à la PAJS, le 11 mars 2009. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-38

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la **Ville de Saint-Quentin approuve la nouvelle structure de gestion de l'Association Touristique du Restigouche** et que Mme Joyce Somers, agente touristique, soit nommée coordonnatrice pour une période d'un an, à raison d'une journée de travail par semaine, conjointement avec les agent-e-s touristiques de Campbellton et de Dalhousie. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-39

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **appel d'offres par invitation soit envoyé** à trois firmes spécialisées en aménagement paysager, en vue d'obtenir les services d'un contractant pour la conception des plans et devis et de **l'aménagement paysager du Parc Hector Savoie**, sis au 144, rue Canada. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 24 FÉVRIER 2009**RÉSOLUTION 2009-40**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **contrat du ministère du Tourisme et Parcs**, concernant le **projet ferroviaire du Centre touristique de l'ancienne gare**, soit accepté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-41

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la **rue Pelletier soit fermée à la circulation du 7 au 12 juillet 2009** soit, durant la période de la tenue des activités dans le cadre du Festival Western, et ce, conditionnellement à la préparation d'un plan de sortie d'urgence en collaboration avec le service d'incendie, le service d'ambulance et la GRC. PROPOSITION REJETÉE.

RÉSOLUTION 2009-42

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'une **demande au Fonds d'action climat du Nouveau-Brunswick** relativement au **projet « Réduction de l'empreinte écologique du fonctionnement municipal »**, pour la somme de 5 000,00 \$, préparé par M. Martin LaChapelle de FOREAU Consultants, soit soumise telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-43

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **paiement en entier des frais d'aqueducs et d'égouts**, soit **reporté exceptionnellement au 31 mai 2009** et, que tout service impayé au 31 juillet 2009, soit fermé sans autre avis. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NON TERMINÉES**RÉSOLUTION 2009-44**

Compte-tenu que le projet de construction de trottoirs sur la rue Mgr Martin Est est complété, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le greffier municipal, le trésorier ou le Maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de **Saint-Quentin** d'un montant de **un cent-vingt-trois mille \$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de **Saint-Quentin** convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2009-45**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **M. Paul Bérubé de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*** soit nommé **vérificateur pour l'analyse des comptes et la préparation des états financiers 2008** de la Ville de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

Mme Suzanne Coulombe procède à la première lecture intégrale de l'arrêté municipal no 01-2004-02 sur la procédure à suivre lors des assemblées.

RÉSOLUTION 2009-46

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **l'arrêté municipal no 01-2004-02 sur la procédure à suivre lors des assemblées**, soit approuvé en première lecture. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-47

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, **que la Ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter** en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

But	Somme	Durée
<u>Services récréatifs et culturels</u> Participation financière au projet Rodéo-Western, en partenariat avec le Festival Western de Saint-Quentin Inc. et le Centre Culturel de Saint-Quentin inc., visant des améliorations et ajouts aux infrastructures existantes du Festival Western et du Centre Culturel de Saint-Quentin.	200 000 \$	10 ans

VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-48

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, **que la Ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'obtenir un financement intérimaire** en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

But	Somme	Durée
<u>Services récréatifs et culturels</u> Participation financière au projet Rodéo-Western, en partenariat avec le Festival Western de Saint-Quentin Inc. et le Centre Culturel de Saint-Quentin inc., visant des améliorations et ajouts aux infrastructures existantes du Festival Western et du Centre Culturel de Saint-Quentin.	400 000 \$	3 ans

VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19 h 45.

Suzanne Coulombe, Greffière

Rodrigue Levesque, Maire suppléant